



Fait à Bernin, le 7 avril 2022

**INFORMATION RELATIVE AU NOMBRE TOTAL  
DE DROITS DE VOTE ET D' ACTIONS  
COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL**

*(Article L. 233-8 II du Code du commerce et article 223-16 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers)*

Dénomination sociale et adresse de la société : **SOITEC**

**Parc Technologique des Fontaines - Chemin des Franques  
38190 Bernin**

<b>Date d'arrêtés des informations</b>	<b>Nombre d'actions composant le capital social</b>	<b>Nombre total de droits de vote</b>
31/03/2022	35 150 580 <sup>(1)</sup>	Nombre total de droits de vote théoriques (bruts) <sup>(2)</sup> : 45 648 244
		Nombre de droits de vote exerçables (nets) <sup>(3)</sup> : 44 495 305

<sup>(1)</sup> Dont (i) 34 897 013 actions ordinaires de 2,00 € de valeur nominale chacune, cotées sur le marché réglementé d'Euronext à Paris sous le code ISIN FR0013227113 et le mnémonique « SOI » et (ii) 253 567 actions de préférence 2 de 2,00 € de valeur nominale chacune et non admises à la cote.

<sup>(2)</sup> Le nombre de droits de vote théoriques (ou droits de vote « bruts ») sert de base de calcul pour les franchissements de seuils. Conformément à l'article 223-11 du Règlement Général de l'AMF, ce nombre est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote (par exemple, les actions auto-détenues), et après prise en compte du nombre d'actions bénéficiant du droit de vote double.

<sup>(3)</sup> Le nombre de droits de vote exerçables (ou droits de vote « nets ») est calculé après prise en compte du nombre d'actions bénéficiant du droit de vote double, et déduction faite des actions privées de droit de vote (par exemple, les actions auto-détenues).